

## Information du personnel Vitamobile

**Vous et vos collaborateurs bénéficiez sur place de nos sessions d'information du personnel. Des experts compétents en prévoyance professionnelle et privée vous apportent des informations personnalisées sur la prévoyance.**

L'information, la transparence et la clarification sont les meilleurs moyens de permettre d'envisager un avenir sûr d'un point de vue financier. Chaque situation de prévoyance peut toutefois susciter de nombreuses questions.

Nos spécialistes en prévoyance vous déchargent d'une partie de vos tâches. A l'occasion d'une séance d'orientation du personnel, ceux-ci présentent à vos collaborateurs le mode de fonctionnement du système de prévoyance suisse, la façon dont sont utilisés les fonds de prévoyance versés et les prestations qu'ils sont en droit d'attendre des institutions sociales.

Grâce à notre information du personnel, vous et vos collaborateurs approfondissez vos connaissances sur la prévoyance.

### Ce qui vous attend

Nous vous informons de manière complète sur :

- le système suisse des trois piliers et la coordination de nos assurances sociales
- l'objectif d'une caisse de pension
- la couverture d'assurance, votre plan de prévoyance personnel et le contenu de l'attestation de prévoyance
- les possibilités offertes par la prévoyance professionnelle, comme l'encouragement à la propriété du logement, les rachats permettant des crédits d'impôts, retrait sous forme de rente ou de capital
- les lacunes de couvertures et les moyens de les optimiser de façon personnalisée
- la planification de la retraite

### Vos avantages en tant qu'employeur

- Vous vous acquittez de votre obligation d'information envers vos collaborateurs, conformément à la LPP art. 86b (information des assurés).
- Vous vous présentez en tant qu'employeur soucieux de ses collaborateurs.
- Vous organisez avec nous une réunion pour vos collaborateurs, accompagnée si vous le souhaitez d'un apéritif ou d'un petit déjeuner offert par Zurich et Vita.

### Les avantages pour vos collaborateurs

- Vos collaborateurs reçoivent des informations importantes sur notre système de prévoyance en Suisse.
- Vous recevez des informations sur la prévoyance spécifique à votre entreprise.
- Nous proposons un contact direct avec des experts en matière de prévoyance professionnelle et privée.
- Qu'il s'agisse de renseignements d'ordre général ou individuel, nous avons la réponse à vos questions.

Saisissez cette opportunité pour renforcer la confiance de vos collaborateurs dans la prévoyance de votre entreprise. La confiance est une affaire de compréhension. Nous serons heureux de vous en apporter la preuve.

